

## DÉCLARATION DU SNEP-FSU 91 - CDUNSS du Jeudi 24 mars 2022

Le SNEP-FSU 91 se réjouit de l'arrivée de Mme ETAY au poste de directrice départementale UNSS adjointe, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Depuis la rentrée de septembre, le contexte sanitaire en Essonne est très mouvant tout comme les divers protocoles mis en place. Le SNEP-FSU veut mettre en avant le travail des animatrices et animateurs du sport scolaire qui ont sans cesse modifié leurs activités pour répondre aux décisions changeantes afin de proposer une activité attrayante à nos jeunes essonniens-ennes.

Cependant, nous regrettons certaines décisions départementales qui ont été une entrave aux rencontres et à la pratique du sport scolaire, notamment l'annulation du Cross Départemental en Essonne, seul département ne l'ayant pas organisé ainsi que l'interdiction de nombreuses rencontres inter-établissements au retour des vacances de novembre et jusqu'au mois de mars pour certaines activités. C'est pourquoi le SNEP-FSU avait sollicité une audience auprès du DASEN de l'Essonne, accordée le mardi 7 décembre 2021 et revendiqué les points suivants :

- Tout d'abord l'attentisme et le discours porté qui ont de fait conduit à l'absence quasi totale de rencontres inter-établissements, en effet le protocole sanitaire de l'Éducation Nationale en vigueur avec le niveau 2 n'interdisait aucune APSA, pas plus que les rencontres alors que le protocole UNSS est venu sur-prescrire ce texte.
- Mais aussi, certaines activités telles que les sports collectifs qui regroupent plus de 36 % des licencié.es et font partie du top 6 des activités nationales se sont retrouvées mises à mal. Ce qui a pour conséquence une baisse du nombre de licenciés mais aussi une démotivation pour nos jeunes essonniens et animateurs.rices.

Pendant cette audience, nous avons également insisté sur les disparités de choix au sein même de notre académie et depuis nous remarquons davantage de concertation entre les différents DASEN, directeurs, directrices départementaux de l'UNSS avec le service régional pour une plus grande cohérence sur l'Académie et une avancée sur la question des rencontres.

Nous nous réjouissons de cette avancée mais nous demandons une fois de plus que la concertation se réalise avec l'ensemble des acteurs du sport scolaire, élus des AS, SNEP-FSU et coordonnateurs d'activités. Dans ce contexte, il est plus que nécessaire que les enseignants d'EPS, animateurs d'AS, puissent avoir des temps dédiés aux échanges et aux retours d'expérience afin de poursuivre la relance du sport scolaire. Un séminaire d'animateurs.rices d'AS sur 2 journées est essentiel pour recréer une cohésion au sein du département et pour écouter les remontées des collègues afin d'améliorer le sport scolaire.

C'est seulement après le passage du protocole sanitaire de l'éducation nationale au niveau 1 annoncé au 14 mars, que la reprise de toutes les rencontres UNSS dans toutes les activités intérieures et extérieures a été officialisée au niveau départemental. C'est une très bonne nouvelle et espérons que le sport scolaire essonnien reprenne de plus bel. Néanmoins lorsque nous analysons les documents préparatoires, nous restons inquiets. En effet, si nous prenons comme référence

l'année 2019/2020, moins impactée par la crise sanitaire, nous constatons une diminution des effectifs.

Le bilan de l'année 2020/2021 n'est pas bon ! -29,7% de licenciés essonniens (une baisse 24,75% en collège et 47,46% en lycée).

Pour cette année 2021/22, la diminution du nombre de licence par rapport à 2019/2020 est toujours importante -20,3% (avec une baisse de 18,1% en collège et 29,56% en lycée) et pourtant le nombre d'élèves scolarisés essonniens ne fait qu'augmenter.

Ce constat est directement lié aux arrêts du sport scolaire sur certaines périodes (confinements) mais aussi aux annulations des rencontres inter-établissements qui plaisent tant à nos jeunes essonniens et essonniennes.

Dans un contexte alarmant sur la sédentarité et les inégalités d'accès à la pratique physique, et alors que la crise a également fortement impacté l'état psychologique de la jeunesse, le sport scolaire, notamment dans la dimension de rencontre apparait incontournable. Il doit rester accessible à moindre coût pour toutes et tous. Pour se faire, il faut réaffirmer la libération du mercredi aprèsmidi, temps dévolu activités de l'AS et aux compétitions organisées par l'UNSS.

Nous dénonçons l'utilisation du mercredi après-midi par de nombreux lycées de notre département pour programmer des cours et parfois des soutiens, aggravée par la réforme des lycées établie par M. Blanquer. Comme chaque année, nous réitérons notre demande auprès de madame la Rectrice, de rappeler, par une note de service envoyée à tous les chefs d'établissements avant l'élaboration des emplois du temps, que le mercredi après-midi doit rester un temps réservé au sport scolaire comme le souligne la Note de Service du 21/03/2016. Le SNEP-FSU aimerait aussi que cette NDS soit rappelée chaque année par le service départemental lors des réunions qu'il peut avoir avec les chefs d'établissements et proviseurs de l'Essonne.

Nous vous remercions pour votre écoute. Marjorie Bounhol et Axel Bony Représentants du SNEP-FSU 91